



RELEX AGENTS LOCAUX – FONDS DE PENSION Egoïsme et inégalité.

A bien des égards, l'évolution de l'administration du Parlement européen au cours des derniers mois préfigure les dérives que pourrait connaître la Commission si le personnel n'est pas vigilant lors des prochaines élections européennes et syndicales du mois de juin. Au menu de l'égoïsme, de la lutte des statuts et de l'inégalité sociale, la Commission fait semblant de ne rien voir ... R&D réagit et pose les revendications suivantes:

Moi d'abord ...

La mini-réforme du statut pour les assistants parlementaires visait essentiellement à permettre aux assistants parlementaires de bénéficier de **l'assurance maladie**, du **système de pension** et de se mettre en règle vis-à-vis des législations sociales et fiscales. Ce faisant, le PE avec une certaine connivence de la Commission jetait aussi – à quelques mois des élections européennes - un voile pudique sur des années de pratiques sociales et fiscales indignes et reprises dans tous les journaux à scandale.

Aujourd'hui, c'est le **fonds de pension complémentaire des députés européens** lui-même qui fait la une des journaux. Ce fonds de pension complémentaire est déficitaire à hauteur de €120 millions suite à des placements hasardeux. Le contribuable européen est invité à régler la facture. Cela fait des années que la Cour des Comptes dénonce l'absence de base juridique de ce fonds mais cela ne semble gêner ni l'autorité budgétaire ni la gardienne des traités.

R&D ne s'oppose pas à la consolidation de ce fonds mais rappelle que cela fait 18 ans que les agents locaux de la Commission européenne dans les délégations réclament un tel fonds de pension et que rien ne semble pouvoir être fait.

Pendant que 800 députés s'organisent pour combler le trou, plus de 3500 agents locaux attendent depuis 18 ans un geste social de la part de leur employeur.

L'inégalité sociale portée au rang de principe fondateur de l'Europe ?

Compte tenu de la gravité de la situation, **R&D** a réagi et demande à la Commission d'intervenir. Nous appelons aussi le personnel à voter en conséquence. Les revendications de **R&D** tiennent en quelques points:

1. La Commission ne doit pas brader son monopole d'initiative

La Commission ne doit pas répéter l'erreur de 2004 et refuser avec fermeté toute proposition contraire aux principes fondateurs de notre Statut. Les députés européens vont demander à la Commission de leur donner une base juridique pour assurer leur fonds de prévoyance? Très bien. Mais la Commission doit conditionner son accord au cahier de revendication suivant:

1. défendre la **méthode d'adaptation salariale** pour les fonctionnaires, agents contractuels et agents locaux et ne pas toucher au régime de pension;
2. une **assurance dépendance** pour l'ensemble du personnel;
3. mettre en place un **fonds de pension** pour le personnel local hors union garantissant ainsi une pension décente, une **assurance maladie pour les agents locaux retraités**.
4. une **assurance accident** pour tous les collègues retraités

2. La Commission doit remplir son rôle de gardienne de notre Statut.

Alors qu'une des promesses de la réforme Kinnock avait été l'application cohérente du Statut à travers les institutions, l'expérience a montré au cours des dernières années que le PE est toujours plus "créatif" que la Commission dans l'application du Statut (exemple: attestation du personnel C immédiate et sans condition, application des taux de promotions, reclassement des agents temporaires, titularisation plus ou moins sauvage du personnel temporaire, taux de reclassement des agents contractuels similaires à ceux des fonctionnaires ...

R&D demande à la Commission de faire un choix clair, simple et transparent: soit la Commission applique les mesures créatives du PE et favorables au personnel à l'ensemble du personnel des autres institutions afin d'assurer l'égalité de traitement du personnel y compris dans les moyens accordés à la politique sociale. Soit la Commission saisit la Cour de Justice pour mettre fin aux abus de l'administration parlementaire.

R&D demande que les institutions appliquent le statut de la même façon quelle que soit l'institution et le lieu d'affectation. R&D appelle le personnel à faire entendre sa voix lors des prochaines élections européennes et des élections du comité local du personnel de Bruxelles. Il s'agira d'indiquer clairement à nos institutions et à nos représentants si nous voulons une Europe solidaire ou si nous tolérons au contraire une Europe fondée sur des combines et l'inégalité sociale.

Pour adhérer à R&D/To join R&D Bruxelles : envoyer ce talon à /send this stub to R&D, J-79 09/232,

NOM/NAME:

Adresse adm/Adm Address:

Consultez notre site web/Consult our website: <http://www.renouveau-democratie.eu>

Secrétariat politique/Political Secretary: Helena Ferreira Ramos VLAHOPOULOS (61005), Marco PINO (57371)

Membres du Comité Exécutif: Franco IANNIELLO, Giuseppe ADURNO, Isa BIRKE, Domingos DIAS, Michael DOCHERTY Fabien DURAND, Raymond HILL, Emile KIMMAN, Raffaele NAPOLITANO, Michele OTTATI, Helena Ferreira Ramos VLAHOPOULOS, Helga VOGELMANN, Cristiano SEBASTIANI, Helen SUTCLIFFE, Bruno UGUCCIONI.